

Toutes productions



PAYSAGE BIODIVERSITE DYNAMIQUE AGRICOLE

Territoire

Département de la Savoie
Chautagne

Structure porteuse

Communauté de communes de Chautagne

Communauté d'agglomération Grand Lac



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LAC DU BOURGET

Nombre d'agriculteurs concernés : 28

Partenaires

- Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc
- Communautés de Communes de Chautagne/ Grand Lac
- Conseil Savoie Mont Blanc
- Conseil départemental de Savoie
- Région AURA
- Europe
- Centre Régional de la Propriété Forestière
- Naturopôle 3D

Contact

Vincent Ruin
Conseiller chargé de territoire Albanais Aix-les-Bains Chambéry
04 79 33 82 99
06 74 78 98 42
vincent.ruin@smb.chambagri.fr

DEFINIR UNE STRATEGIE LOCALE POUR LE FONCIER AGRICOLE



Origine

La Chautagne est un petit territoire agricole avec des problématiques particulières :

- l'enrichissement progressif des coteaux et un fort impact paysager pour les habitants,
- une importante zone humide à forts enjeux de biodiversité parfois en concurrence avec l'usage agricole
- des interrogations sur l'avenir de la filière viticole qui connaît des difficultés économiques.
- la demande d'une cuisine centrale en approvisionnement local en légumes, soutenue par les collectivités
- des difficultés foncières : morcellement, concurrence avec l'urbanisation.
- une valorisation difficile de la forêt humide (peupleraie)...

Pour répondre aux différentes sollicitations, la Communauté de Communes a organisé en 2015 une réflexion collective avec les partenaires : agriculteurs et viticulteurs, élus municipaux, une association locale et le Conseil Départemental de Savoie.



Objectifs

- Réaliser un état des lieux de l'agriculture et de son évolution possible (pérennité).
- Analyser les données lors d'ateliers participatifs.
- Définir des actions à mettre en œuvre pour répondre aux problématiques identifiées.
- Mettre en œuvre les solutions adaptées selon les moyens techniques et financiers disponibles.



Etapas du projet

Début – Mi 2015

- Définition des attentes et une organisation de travail entre la Communauté de Communes de Chautagne et la Chambre
- Lancement des enquêtes auprès des agriculteurs.

Fin 2015 – début 2016

- Réunions de travail sur le diagnostic agricole
- Echanges entre agriculteurs et élus lors de groupes de travail de plus de 20 personnes

Mi - Fin 2016

- Rédaction d'un plan d'action et hiérarchisation
- Pause liée à la fusion des Communautés de Communes au sein de la Communauté d'Agglomération Grand Lac.

Et demain ?

- Démarrage des actions d'animation début 2018
- Début des travaux mi 2018 (sous réserve de l'acceptation de la candidature par la Région AURA)

Mi 2017

- Accompagnement d'une commune pour l'achat de foncier et la mise à disposition du terrain pour une installation en maraîchage
- Accompagnement Chambre pour le dépôt par Grand Lac d'une candidature à des aides européennes et départementales aux améliorations foncières : débroussaillage, remise en état avant plantation de vigne, échanges et restructuration.

Clefs de réussite

Une forte volonté des élus de réunir et fédérer les partenaires autour d'un projet.

Une mobilisation des participants dans la durée pour toutes les ateliers participatifs

Des moyens d'accompagnement (internes et externes) pour les ateliers et pour la rédaction du projet.

Une ouverture politique et des outils d'animation pour favoriser un dialogue constructif.

Points de vigilance

La phase d'émergence et de dialogue génère beaucoup d'attentes : il n'y a pas toujours les moyens de répondre à toutes ces attentes.

Nécessité de coordination des différents intervenants pour concrétiser les actions.

Complexité des dossiers de financements pour accompagner et mettre en œuvre les actions.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

Vous avez des projets collectifs à promouvoir ?
Contactez-nous !

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
Agrapole – 23, rue Jean Baldassini
69364 Lyon Cedex 07